



NOS HONORAIRES

Transaction vente

Appartement, maison, local commercial, parts de SCI, bien rural, terrain, fonds de commerce, autres ventes (garage, parking...):

- De 0 à 50 000 € : 10 % HT*
- De 50 001 € à 100 000 € : 6 % HT
- De 100 001 € à 150 000 € : 5 % HT
- De 150 001 € à 200 000 € : 4 % HT
- Pour 200 000 € et plus : 3,5 % HT

TVA en sus au taux de 20 %

Barème par tranches cumulées

*Avec un minimum de perception de 1250 € HT

Location

Honoraires locataire :

- Visites, constitution de dossier et rédaction du bail : 10€TTC/m²
- État des lieux : 3 € TTC/m²

Honoraires propriétaire :

- Visites, constitution de dossier et rédaction du bail : 10 € TTC/m²
- État des lieux : 3 € TTC/m²
- Entremise et négociation : 2€TTC/m² (offert dans le cadre d'un mandat de gérance)

Honoraires HT pour locaux commerciaux, tertiaires et professionnels à la charge du preneur :

- Négociation sur la location, % HT de la première période triennale de loyers HT/HC : 10 %
- Etat des lieux : vacation horaire de 150 € /heure toutes taxes comprises.

Gestion locative

- Honoraires pour la gestion administrative, comptable et technique : 6 % HT soit 7,2 % TTC sur le montant des encaissements plus frais administratifs.
- Assurance loyers impayés : 2,5 % TTC sur le montant des encaissements.

Option d'indemnisation mensuelle :

- Assurance vacance locative : 2 % TTC sur le montant des encaissements.

Honoraires complémentaires :

- Aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers : 60 € TTC.
- Dossier contentieux ou sinistre : 125 € HT soit 150 € TTC
- Gestion des travaux : 5 % TTC du montant HT des travaux.

Copropriété, ASL ou Property Management

Devis sur demande auprès de Julien PIVETEAU à contact@piveteau-immobilier.fr